

Madame et monsieur les Députés,

Monsieur le Président,

Madame et monsieur les Conseillers régionaux

Mesdames et messieurs les Conseillers départementaux,

Madame la Maire de Pamiers,

Messieurs les Maires,

Messieurs les Présidents des intercommunalités,

Messieurs les officiers,

Mesdames, messieurs,

C'est un grand honneur et un immense plaisir de vous rencontrer en cette journée si particulière pour moi. En effet, elle marque à la fois ma prise de fonction officielle en tant que Sous-préfète de Pamiers, mon entrée dans le corps préfectoral et mon arrivée dans ce bel arrondissement. Je suis originaire de Bretagne et après 10 ans de vie parisienne, j'ai choisi de m'installer - jusqu'à aujourd'hui - en Normandie. Je viens donc du Nord et mon premier défi sera de m'adapter au climat du sud ! J'arrive plus précisément du Calvados, un département à la fois différent de l'Ariège mais non dénué de points communs parmi lesquels son espace rural, la présence de sous-traitants industriels, un patrimoine historique riche mais aussi une attractivité à développer notamment pour les jeunes alors même que la vie est agréable et que les atouts sont réels.

Quoiqu'il en soit, j'ai accueilli mon affectation à Pamiers avec beaucoup d'enthousiasme et ce pour plusieurs raisons : j'ai bien sûr été sensible à la beauté des paysages, à la singularité des sites naturels ou encore à l'importance des édifices historiques et religieux. Mais, au-delà de ces images idylliques, je perçois un réel dynamisme porté par les forces vives de ce territoire que sont les élus, les entreprises et les associations. Ce dynamisme se traduit dans le domaine culturel et touristique, dans des projets de rénovation urbaine, dans l'accessibilité de la population aux services publics ou encore dans l'insertion sociale.

Nous aurons l'occasion d'échanger sur ces sujets et sur bien d'autres. Mon rôle sera de vous accompagner dans la réalisation de vos projets en facilitant vos démarches administratives, en accélérant les prises de décisions lorsque cela s'avérera nécessaire, en vous fournissant les informations utiles, en coordonnant l'action des services de l'Etat et en jouant le cas échéant un rôle de conciliateur si des intérêts divergents venaient à ralentir ou menacer l'aboutissement de votre travail. C'est le rôle d'un sous-préfet et soyez assurés de mon engagement sans faille dans cette mission que je conduirai avec pour seul objectif, la satisfaction de l'intérêt général.

Néanmoins, je ne voudrais pas vous paraître angélique ou naïve et j'imagine bien que derrière ce cadre si attrayant se cachent des réalités plus difficiles :

- la crise sanitaire et ses conséquences sur les plans socio-économique, éducatif, familial.
- la délinquance et plus généralement les actes qui portent atteinte à la tranquillité et à la sécurité des personnes et des biens
- la pauvreté et l'exclusion.

L'arrondissement de Pamiers n'est pas épargné par ces maux sur lesquels l'Etat et les collectivités locales doivent agir de manière concertée, dans un esprit de responsabilité partagée.

C'est pourquoi, mes priorités en tant que représentante de l'Etat dans l'arrondissement sont naturellement celles de la transformation ambitieuse de notre pays voulu par le Président de la République et le Gouvernement. Ainsi j'agirai, sous l'autorité de Madame La Préfète de l'Ariège, selon trois axes prioritaires :

- premier axe : protéger les populations et préserver l'ordre public. Cet impératif doit viser non seulement à lutter contre les actes délictueux, les formes graves de violences mais aussi contre ce que l'on a coutume d'appeler la « petite délinquance » ou encore les incivilités du quotidien qui amplifient ce sentiment d'insécurité qu'il nous faut combattre.

Au-delà de la politique de prévention dans ses différents aspects, la place de l'Etat comme garant du respect des lois et de l'ordre public doit être respectée. La lutte contre l'insécurité fait partie des priorités gouvernementales et l'Etat jouera pleinement son rôle pour répondre aux attentes fortes et légitimes des citoyens.

- Deuxième axe : promouvoir l'attractivité et le développement économique du territoire. Je forme le vœu que le plan « France Relance » s'incarne dans des projets ariégeois. Le gouvernement a dégagé une enveloppe de 100 Mds d'euros. C'est inédit et je souhaiterais que les entreprises ainsi que les collectivités locales s'en saisissent. Je serai à vos côtés et aux côtés des entreprises pour recueillir les besoins et faciliter les démarches. Le développement économique passe aussi par des actions volontaristes en matière d'emploi afin d'assurer une meilleure adéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail, afin d'adapter les formations et les qualifications, et afin d'accompagner de manière renforcée les personnes les plus éloignées de l'emploi. Nous travaillerons collectivement sur ces sujets au sein notamment du service public de l'emploi local.

- Troisième axe : assurer la transition écologique et numérique, qui est une chance autant qu'une nécessité pour un territoire. Là aussi, les entreprises ou les collectivités locales ont des opportunités à saisir et en tant que Sous-Préfète, je serais ravie de mobiliser les différents leviers publics existants en lien avec les services de l'Etat chargés de cette thématique.

Voilà mesdames et messieurs mes principes d'actions et ma feuille de route qui évoluera naturellement au fil de nos rencontres. En effet, je serais heureuse de pouvoir l'enrichir en travaillant avec vous dans une

relation de confiance et de partenariat. J'attache beaucoup de prix à l'action collective, concertée et coordonnée.

Cet état d'esprit et cette façon d'agir sont selon moi les clés de la réussite. Ils impliquent de ma part une présence importante sur le terrain pour bien en comprendre la réalité et mesurer les enjeux. Ils impliquent également la recherche de l'efficacité et de la proximité avec les acteurs du territoire. Ainsi, je viendrai à votre rencontre prochainement afin de découvrir les communes de l'arrondissement et je serai à votre écoute sur tous les sujets que vous souhaiterez porter à ma connaissance.

J'arrive au terme de ce discours. Comme le voudrait la tradition, j'aurais aimé vous inviter à vous rapprocher du buffet. Malheureusement le contexte sanitaire nous impose de changer nos habitudes y compris les plus conviviales ; pour autant, si vous avez encore quelques minutes, je serais ravie de faire plus ample connaissance et d'échanger avec chacun d'entre vous.

Je vous remercie de votre attention.